

- NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE -

(article L. 2313-1 du C.G.C.T.)

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025

I. Le cadre général du budget

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la commune. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a essentiellement vocation à rembourser l'emprunt et à assurer les travaux d'amélioration des infrastructures.

Le Budget Primitif 2025 s'équilibre en dépenses et recettes à :

Section d'exploitation :	2 714 920.38 €
Section d'investissement :	1 845 186.80 €
Total :	4 560 107.18 €

Comparaison du BP 2025 avec celui de 2024 :

	Budget Primitif 2025	Budget primitif 2024 + DM
Section d'exploitation :	2 714 920.38 €	2 707 299.91 €
Section d'investissement :	1 845 186.80 €	2 582 657.46 €
Total :	4 560 107.18 €	5 289 957.37 €

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025

ID : 077-217704550-20250404-DE_2025_18-DE

II. La section de fonctionnement

A. Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services. Pour notre commune : Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies (services périscolaires, redevances à caractère de loisirs), aux dotations de l'Etat, aux produits issus de la fiscalité directe locale, aux produits de gestion courante et report de l'excédent 2024.

B. Les recettes de fonctionnement 2025

Elles représentent 2 714 920,38 euros.

Chapitre article	RECETTES	Rappel BP + DM 2024	Proposition 2025
013	Atténuation de charges	10 000,00 €	15 000,00 €
70	Produit de gestion courante	222 700,00 €	225 900,00 €
73	Impôts et taxes	1 474 000,00 €	1 469 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	430 200,00 €	490 400,00 €
75	Autres produits de gestion	111 500,00 €	126 050,00 €
RECETTES DE GESTION COURANTE		2 248 400,00 €	2 326 350,00 €
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprise sur amortissement		1 269,20 €
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		2 248 400,00 €	2 327 619,20 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
43	opérations d'ordre de interieur de sections	0,00 €	0,00 €
RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION		0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement antérieur reporté	436 894,71 €	387 301,18 €
TOTAL DES RECETTES		2 685 294,71 €	2 714 920,38 €

C. Les dépenses de fonctionnement 2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025

ID : 077-217704550-20250404-DE_2025_18-DE

Elles représentent 2 714 920,38 euros.

Chapitre article	DEPENSES	Rappel BP + DM 2024	Proposition 2025
011	Charges à caractère général	1 066 994,71 €	1 107 170,38 €
60	Achats et variation des stocks	364 700,00 €	351 200,00 €
61	Services extérieurs	478 494,71 €	534 470,38 €
62	Autres services extérieurs	197 000,00 €	194 700,00 €
63	Impôts et taxes	26 800,00 €	26 800,00 €
012	Charges de personnel	1 157 600,00 €	1 142 600,00 €
62	Personnel extérieur au service	4 000,00 €	4 000,00 €
63	Impôts et taxes	14 500,00 €	25 000,00 €
64	Charges de personnel	1 139 100,00 €	1 113 600,00 €
14	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion	158 100,00 €	172 050,00 €
DEPENSES DE GESTION COURANTE		2 382 694,71 €	2 421 820,38 €
66	Charges financières	68 000,00 €	64 400,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	500,00 €
68	Dotations aux provisions	5 900,00 €	
22	Dépenses imprévues		
DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		2 457 094,71 €	2 486 720,38 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	28 200,00 €	28 200,00 €
43	Opérations d'ordre intérieur section	0,00 €	0,00 €
023	Virement section d'investissement	200 000,00 €	200 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		228 200,00 €	228 200,00 €
TOTAL DES DÉPENSES		2 685 294,71 €	2 714 920,38 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à un emprunt nouveau.

Cette différence constitue le virement à la section d'investissement. Il s'élève à 200 000 euros pour 2025.

III. La section d'investissement

A. Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

B. Les recettes d'investissement

Deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales, telles que les recettes en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Chapitre article	RECETTES	Rappel BP + DM 2024	Proposition 2025
10 Stocks			
13 Subventions d'investissement		158 400,00 €	36 800,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées			
21 Immobilisations corporelles			
23 Immobilisations en cours			
RECETTES REELLES D'EQUIPEMENT		158 400,00 €	36 800,00 €
10 Dotations		386 000,00 €	269 100,00 €
24 Produits des cessions		60 000,00 €	60 000,00 €
27 Autres immobilisations financières			
RECETTES FINANCIERES		446 000,00 €	329 100,00 €
4582 Opérations pour compte de tiers		0,00 €	0,00 €
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		604 400,00 €	365 900,00 €
021 Virement à la section de fonctionnement		200 000,00 €	200 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		28 200,00 €	28 200,00 €
041 Opérations patrimoniales			
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		228 200,00 €	228 200,00 €
001 Solde d'exécution - excédent reporté		1 739 377,26 €	1 251 086,80 €
TOTAL DES RECETTES		2 571 977,26 €	1 845 186,80 €

C. Les dépenses d'investissement:

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le 09/04/2025
 ID : 077-217704550-20250404-DE_2025_18-DE

Les dépenses d'investissement sont toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, d'informatique, de véhicules, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes soit sur des structures en cours de création.

Chapitre article	DEPENSES	Rappel BP + DM 2024	Proposition 2025
20	Immobilisations incorporelles	7 000,00 €	
204	Subventions d'équipement versées	148 200,00 €	212 800,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 319 777,26 €	1 540 586,80 €
23	Immobilisations en cours		
	DEPENSES REELLES D'EQUIPEMENT	2 474 977,26 €	1 753 386,80 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subvention d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	97 000,00 €	91 800,00 €
27	Autres immobilisations financières		
	DEPENSES FINANCIERES	97 000,00 €	91 800,00 €
4581	Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 571 977,26 €	1 845 186,80 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		
041	Opérations patrimoniales		
20	Dépenses imprévues		
	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
001	Solde d'exécution - déficit reporté		
	TOTAL DES DÉPENSES	2 571 977,26 €	1 845 186,80 €

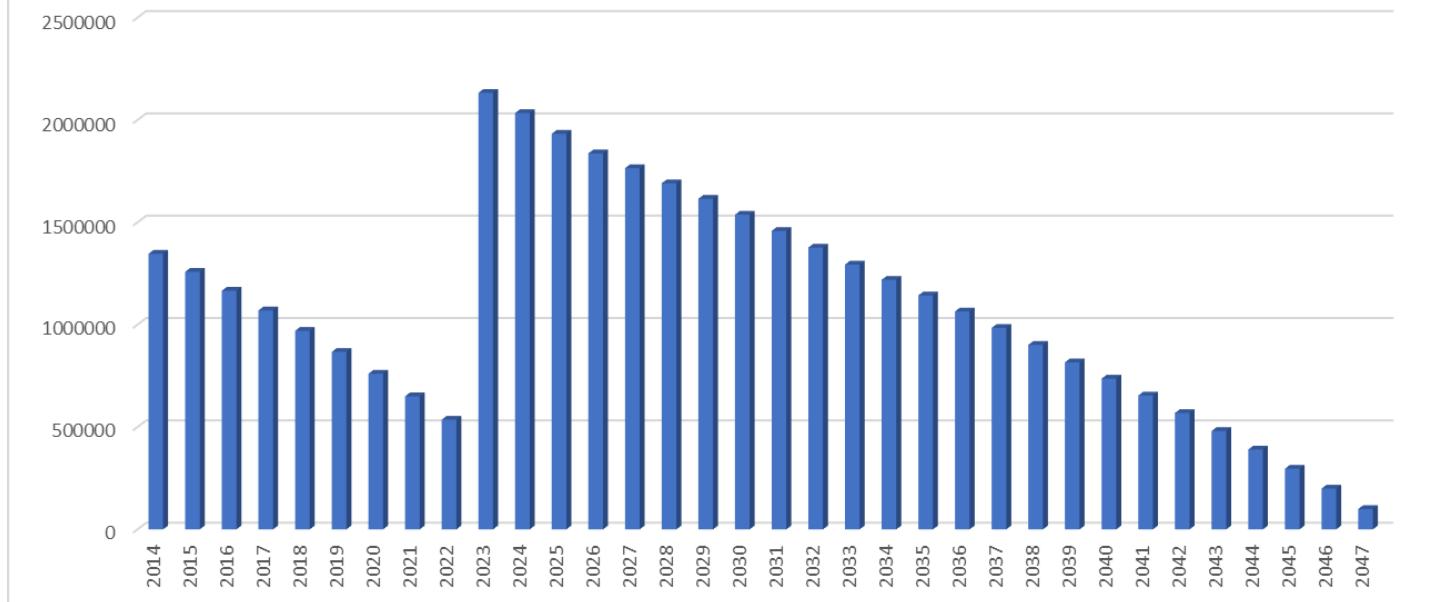
Les principales actions de l'année sont :

- Les travaux chemin des côtes (habitats inclusifs)
- Enfouissement des réseaux tranches C et D rue de Coubert
- Le suivi de l'Eglise
- Travaux d'urgence de couverture de l'église
- Etudes et aménagement d'une liaison douce rue de Coubert
- Travaux d'éclairage public
- Réfection rue de la Planche
- Mobiliers de l'école

IV. La dette

En 2025, la commune poursuivra son désendettement en n'ayant pas recours à l'emprunt avec au premier janvier un encours s'élevant à 1 940 431.48 euros dont elle remboursera au cours de l'année 155 119.60 euros.

Encours de dettes /an



Annuités remboursées/an

